

ASSEMBLEE GENERALE DU COS COMPTE-RENDU DU 25 MAI 2021

Présents : 26 adhérents
Pouvoirs : 20 adhérents

Le quorum n'étant pas atteint, la Présidente procède à l'ouverture d'une nouvelle Assemblée Générale.

Isabelle DESPERRIER remercie toutes les personnes présentes et celles qui ont donné un pouvoir pour cette Assemblée Générale.

1. BILANS FINANCIERS DES EXERCICES 2019 ET 2020 - SITUATION COMPTABLE

L'Assemblée Générale n'ayant pu se tenir en décembre 2020, Monsieur DREVET, expert comptable, nous présente les bilans financiers des exercices 2019 et 2020.

EXERCICE 2019

L'exercice 2019 n'ayant pas été impacté par la crise sanitaire, toutes les activités prévues ont pu être réalisées. Le budget prévisionnel s'élevait à 112 520,00 € et le réalisé s'est élevé à 106 196,00 €

Le bilan présente un total de 220 900 € et le compte de résultat dégage un excédent de + 59 € .
L'équilibre financier a été atteint cette année 2019.

Au 31 décembre 2019, le COS disposait de fonds propres s'élevant à 88 571,19 € , somme qui reste stable, et qui permet d'accorder des prêts et d'avoir une trésorerie satisfaisante.

EXERCICE 2020

Le budget prévisionnel présentait des charges d'un montant de 109 700 €. et le réalisé s'est élevé à 105 700,00 €

La commission sociale n'a pas été trop impactée par la crise sanitaire dans la mesure où ses dépenses sont basées sur une distribution de différentes aides (vacances, scolarité, Noël...).
De même que la commission sports qui a pu réaliser ses activités avant le début de la crise sanitaire.

Par contre, la commission Culturelle a dû annuler voire reporter certaines de ses activités notamment le voyage en Afrique du Sud prévu en avril 2020 et le week-end au Puy du Fou prévu en juillet 2020.

Ces reports ont entraîné des charges supplémentaires qui seront supportées par le C.O.S.
Les membres du Conseil d'Administration ont décidé de réaffecter l'excédent budgétaire en redéployant les charges sur un certain nombre de postes (Afrique du Sud, Bonus aide exceptionnelle vacances, activités plein air et bien être, arbre de Noël et Puy du Fou).
Grâce à ce redéploiement, le compte de résultat dégage un excédent comptable de 125 €. et les réserves permettant le fonds de roulement des activités sont maintenues.

2. ÉLECTIONS

Martine LOUIS (départ en retraite) et Sylvain LEBRE (mutation) ont quitté le Conseil d'Administration et un nouvel agent, Mehdi AMEZIANE a présenté sa candidature. Le tiers du Conseil d'Administration a été élu à l'unanimité et ce dernier se réunira très prochainement pour élire les membres du Bureau.

Ont été élus :

- ALONSO Colette, retraitée
- BROCHIER Marie, Formalités Administratives
- HUSTACHE Lydia, C.C.A.S.
- LENGELE Corinne, retraitée
- AMEZIANE Mehdi, Centre technique
- GENEVE Rémi, Service Achats
- KESTENES Christelle
- SANDEMOY Brigitte, retraitée

3. PRÉSENTATION PAR CHAQUE COMMISSION DES ACTIVITÉS ÉCOULÉES ET PROPOSITIONS À VENIR

A) Commission Culturelle et voyage

→ activités réalisées en 2020

- Linéaires Été 12 familles
- Linéaires Liberté 8 familles
- Locations hors saison TOHAPI - PALMIERS OCEAN - CAMPINGS.COM :12 familles
- Location MISTERCAMP : 1 famille
- Appartement des Pompiers à Corrençon : 6 réservations.

- 444 participations Visites
- 125 participations Spectacles
- 8 participations Abonnements
- 560 participations Cinéma
- 137 participations Activités sportives et culturelles
- 13 entrées Peaugres
- 33 personnes ont participé au voyage à destination du Monténégro du 17 au 24 octobre 2020

→ activités prévues en 2021

- Week-end au Puy du Fou reporté : 35 personnes inscrites
- 3 linéaires :
 - Camping La Côte des Roses à Narbonne Plage
 - Camping Le Mar Estang à Canet en Roussillon
 - Camping Les Sables du Midi à Valras Plage

Il est rappelé que les adhérents ont la possibilité de faire bénéficier aux membres de leur famille les disponibilités restantes sur ces locations linéaires.

→ Report sur 2022

- Voyage en Afrique du Sud
- Le Portugal (27 personnes inscrites à ce jour)

B) Commission Sociale

401 salariés ont adhéré en 2020

- 11 Naissances : 880 €
- 3 Mariages : 240 €
- Bonification Aide aux vacances : 3 900 € (8 personnes)
- Aide Décès : 240 € (3 adhérents concernés)
- Aide au Handicap : 0,00 €
- Aide à la Scolarité : 7 461 € (253 enfants)
- Noël : 9 395 € (259 enfants)
- Aide aux vacances : 28 160 € (257 adhérents sans enfant et 249 enfants de jusqu'à 16 ans)

Au 5 mai 2021, le C.O.S. compte 380 adhérents.

Entre 250 et 260 enfants seront concernés selon les différents postes (Aide à la scolarité, Noël et Aide aux Vacances) et 232 adultes sans enfants pour l'Aide aux Vacances.

Les sommes budgétées sont pratiquement reportées à l'identique.

C) Commission Sports

→ activités réalisées en 2020

- Billets Squash : Salle fermée entraînant une perte de 20 entrées
- Sortie Motoneige à Chamrousse le 8 février 2020 : 2 080,00 € (26 personnes)
- Participation spectacles sportifs : 138 €
- Sortie Karting Circuit du Laquais : 426,00 € (8 personnes)
- Challenge Jean-Marie Guiral : annulé
- Match Rugby Grenoble / USAP (14 personnes)

→ prévisions activités 2021

- Challenge Jean-Marie Guiral
- Participation spectacles sportifs
- Ballade culturelle en canoë sur l'Isère le 10 juillet.
- Journée V.T.T. électrique sur le plateau du Vercors

Guillaume FRIGIERI rappelle que les membres de la commission sports sont ouverts à toute proposition concernant des activités de plein air.

D) Commission Commandes groupées

- Huîtres (Bruno Besançon)
- Pommes de terres (plusieurs personnes du Centre Technique)
- Beaujolais (Isabelle Desperrier)
- Rivadis (Chantal Contini)
- Parfums (Corinne Lengelé)
- Miel (en dépôt vente au Secrétariat du COS)
- Catalogue vaisselle (au Secrétariat du COS)

4. QUESTIONS DIVERSES

- ➔ Un adhérent s'interroge sur la validité des billetteries Cinéma, Parcs de loisirs, zoo et autres. Une information à ce sujet a été transmise au C.O.S. .En effet, les billets restent valables avec une date prolongée. Selon les partenaires les conditions peuvent varier en fonction de la date d'achat et de la durée de fermeture. Se renseigner auprès du C.O.S. pour plus de précisions.
- ➔ Les adhérents ont tous bénéficié, à titre exceptionnel cette année, d'un bon d'achat d'une valeur de 20 € et recevront un cadeau pour le Noël du C.O.S. Un geste bien apprécié par les membres de l'assemblée.

Fin de séance à 14 heures 30